



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

جامعة العربي بن مهيدي أم البواقي

UNIVERSITE LARBI BEN M'HIDI OUM EL BOUAGHI

Matricule fiscal : 099704019090122 000

Siege social : Route de Constantine, Oum El Bouaghi

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

06 JUIN 2024

CONSULTATION N°30/UOEB/ 2024

Conformément à l'article 53 de la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, le Recteur de l'Université d'Oum El Bouaghi, informe les soumissionnaires ayant participé à la **consultation N°30/UOEB/2024** Paru le **06 juin 2024**, qu'à l'issue des travaux de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, il a été décidé l'attribution provisoire de l'opération «**acquisition des drapeaux nationaux au profit de L'université d'Oum El Bouaghi**» Selon le tableau suivant :

N° Plis	Nom de l'opération	Attributaire	Montant en (TTC/DA)	Critères principales d'attribution
02	acquisition des drapeaux nationaux au profit de L'université d'Oum El Bouaghi	HAMLI FATIMA N.I.F 258042200028180	465 000,00	- Respect du cahier des charges - offre la moins disante

Le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire de cette opération, peut introduire un recours, auprès du service contractant. Le recours est introduit dans les dix (10) jours à compter de la première (1^{ère}) publication de cette attribution. Si le dixième (10^{ème}) jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

 Le Recteur

مدير جامعة أم البواقي
د. زبي زهير

